

Notre objectif est simplement d'empêcher le conflit tout en encourageant le progrès. À l'Université Stanford, le Premier Ministre a dit que c'est une tâche qui pourrait ne pas être achevée avant plusieurs années, mais que nous devrions quand même avoir la clairvoyance et le courage de faire le premier pas décisif.

Bon gouvernement - définition

Ce premier pas décisif, le Canada et d'autres pays tentent de le prendre par la promotion et la recherche de ce que nous avons baptisé, en relations internationales, le «bon gouvernement». Il s'agit là d'une notion centrée sur l'affirmation des droits de la personne et sur l'utilisation efficace de ressources peu abondantes.

Je vais maintenant développer les aspects suivants : qu'entend-on par bon gouvernement? Comment en favoriser la réalisation? Et pourquoi croyons-nous que ce que nous faisons est important?

J'aimerais commencer par donner une définition succincte du concept et brièvement le situer.

- Un bon gouvernement repose sur des valeurs humaines universelles, des institutions ouvertes et démocratiques et des systèmes sensés et pratiques d'établissement de priorités, de prise de décisions et de gestion de programmes.
- La notion de bon gouvernement englobe le respect des droits de la personne, les pratiques démocratiques et l'obligation de rendre compte de l'administration publique. Il s'agit de savoir comment un gouvernement gouverne et de connaître ses orientations.

Il s'agit de voir comment les gens sont traités, comment les pays sont gouvernés et si vraiment nos contributions sont utilisées aux fins auxquelles elles sont destinées, à savoir notamment le développement social et économique ou la transformation des systèmes politiques ou économiques.

Les Canadiens ont, à juste titre d'ailleurs, ces principes à coeur. Reprenons-les un à un.

Bon gouvernement - respect des droits de la personne

Premièrement, les droits de la personne, ou la façon dont les gens sont traités. Le respect de ces droits est au coeur même de la notion de bon gouvernement. Un pays qui ne suit pas de normes fondamentales de respect des droits de la personne ou qui ne fait pas preuve d'une volonté manifeste d'améliorer sa situation et de s'attaquer aux problèmes ne peut s'attendre à de l'aide